

de l'entrée) s'ils sont vivants, payables à n'importe quel temps, si dans l'intervalle ils meurent. La plupart des polices d'adultes qui sont en cours maintenant sont aussi des dotations, de sorte que le vieux dicton : "Il faut mourir pour gagner," est faux. Les réclamations sont payées immédiatement sur la constatation des preuves. Ces polices ont d'autres traits libéraux que nous n'avons pas la place d'énumérer ici.

Dans son "DÉPARTEMENT ORDINAIRE" LA MÉTROPOLITAINE émet des polices depuis \$1,000 jusqu'à \$25,000, à un prix bien au-dessous des autres Compagnies de première classe, et sur des plans convenables à toutes les situations et à toutes les circonstances de la vie. Les primes sont payables tous les ans, deux fois par an ou quatre fois par an.

Les polices sont libres de restrictions quant aux voyages et aux résidences, ce sont des contrats d'affaires clairs et concrets, et qui prévoient aux paiements immédiats des réclamations. Dans toutes les polices pour lesquelles les dividendes sont promis, le montant du dividende est nettement établi et garanti.

Dans sa "BRANCHE INTERMÉDIAIRE" LA MÉTROPOLITAINE émet même des polices de CINQ CENT DOLLARS sur hommes et femmes, depuis l'âge de 12 ans jusqu'à 65, le plus près de l'anniversaire de la naissance. Les primes sont payables chaque année, deux fois par an ou quatre fois par an. Elles sont en plein bénéfice depuis la date de l'émission. Les conditions sont nettes, simples et faciles à comprendre. Les stipulations et les privilèges sont libéraux et étendus. Les principales Compagnies, en général, n'émettent pas de polices pour moins de \$1,000 et comme conséquence, beaucoup de personnes qui peuvent commencer avec un plus petit montant, ont eu recours à la co-opération, à l'assistance mutuelle, et à beaucoup d'autres associations ou sociétés irresponsables.

Ces divers plans obviennent à toutes les objections en fournissant une assurance qui assure et d'un prix si peu élevé que personne ne peut s'en passer.

Finalement, d'après un de ces plans, lecteur, il est de votre devoir de vous assurer. Il peut vous convenir d'avoir une police de chacun d'eux. N'allez pas au-delà de vos moyens, mais ayez toujours quelque assurance. D'un autre côté, si vous êtes déjà assuré et que vous puissiez le faire encore, prenez une police de plus. Avez-vous quelquefois entendu parler d'un homme ou d'une femme qui ont reçu les bénéfices d'une Police de Dotation ou qui se sont trouvés, face à face avec la mort, être plaints d'avoir trop d'Assurances?

Méditez ce que ce petit livre dit à ce sujet et un jour vous viendrez le remercier de ses conseils.

---

### OFFICIERS :

JOHN R. HEGEMAN, Président.

HARRY FISKE, Vice-Président. GEORGE H. GASTON, 2d Vice-Président.

GEORGE B. WOODWARD, Secrétaire.

J. J. THOMPSON, Caissier et Ass.-Sec. JAMES M. CRAIG, Actua.

THOMAS H. WILLARD, M.D., Examinateur Médical.

STEWART L. WOODFORD, Conseil.

---

Pour plus amples renseignements, écrivez au "HOME OFFICE," Madison Avenue, New York City, ou consultez ses agents aux bureaux des succursales de la Compagnie qui se trouvent dans les principales villes des États-Unis et du Canada.